

# LE PETIT PROVENÇAL

Journal Quotidien d'Union Nationale

N° 14.229 — QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE — VENDREDI 21 JANVIER 1916

LE NUMÉRO 5 CENTIMES

75, Rue de la Darse, 75 — Marseille

## ANNONCES

Annonces Anglaises, à la ligne : 1 fr. — Réclames : 1.75. — Faits divers : 5 fr.  
Après Chronique Locale, la ligne : 5 fr. — Chronique Locale : 10 fr.  
Les insertions sont exclusivement reçues  
A Marseille : Chez M. G. Allard, 31, rue Pavillon, et dans nos bureaux  
A Paris : A l'Agence Havas, 6, place de la Bourse, pour la publicité extra-régionale

## ABONNEMENTS

Marseille, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Gard 6 Mois 6 Mois 1 An  
et Basses-Alpes 5 fr. 9 fr. 17 fr.  
Autres départements et l'Algérie 8 fr. 12 fr. 23 fr.  
Étranger (Union postale) 10 fr. 15 fr. 30 fr.  
Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois  
Ils sont reçus à l'administration du Journal et dans tous les Bureaux de Poste

## En Suisse

Une dépêche de Genève annonce que le Conseil fédéral et le général Wille se sont mis d'accord pour reconnaître qu'une procédure judiciaire complète s'impose dans l'affaire des colonels ; le juge militaire va être saisi immédiatement d'une ordonnance d'enquête.

On sait en quoi consiste cette affaire, qui a mis en cause deux officiers supérieurs de l'armée fédérale, le colonel Maurice de Wattenwyl et le colonel Karl Egli. Ces deux officiers profitaient de leur situation pour communiquer aux attachés militaires allemand et autrichien à Berne les renseignements qu'ils leur parvenaient, notamment des renseignements sur les positions françaises le long de la frontière suisse. Le colonel Egli était sous-chef de l'état-major de l'armée, et son complice le colonel de Wattenwyl remplissait les délicates fonctions de chef du service des renseignements à cet état-major ; on voit que nos ennemis ne pouvaient pas être mieux servis en Suisse...

Une récente correspondance de Berne au journal le Temps précise en ces termes le fond de l'affaire : « Au début de décembre, l'ambassade de France a signalé au Conseil fédéral que l'état-major communiquait chaque jour à M. de Bismarck, l'attaché militaire allemand, et à son collègue autrichien, ce qu'on appelle la Gazette de l'état-major. Ce document confidentiel renferme le résumé des nouvelles recueillies par le service des renseignements, et bien que la valeur réelle, comme j'en ai pu juger moi-même, ne doive pas en être exagérée, cette communication constituait un scandaleux abus et une atteinte flagrante à notre neutralité. Mais ce n'est pas tout. A ce moment, le Conseil fédéral s'occupait d'une autre affaire qui venait de lui être signalée et qui était encore plus grave. Un cryptographe employé par l'état-major avait rapporté les observations suivantes : « Il avait vu plusieurs dépêches chiffrées de M. de Bismarck à son gouvernement commençant par les mots : « L'état-major suisse m'informe... » ; il avait eu à déchiffrer des télégrammes russes que le colonel Egli avait rapportés d'Allemagne il y a quelques mois et que les Allemands n'avaient pas réussi à tirer au clair ; il avait constaté d'après la correspondance échangée entre la légation russe et son gouvernement que celui-ci se plaignait de fuites qui auraient eu lieu à Berne, et il soupçonnait l'état-major de passer ses traductions à M. de Bismarck. Les deux officiers incriminés furent entendus et ils avouèrent la communication de la Gazette. »

La correspondance ajoute que le général Wille, « qui ne se doutait de rien », a été « abusivement » par la révélation. On le serait à moins. Lorsqu'il fut revenu de sa stupefaction, il releva de leurs fonctions les deux colonels. C'était une première mesure, mais elle ne parut pas suffisante en présence de la gravité des faits. L'opinion, émue, s'agita. Elle réclama une pleine lumière et des sanctions plus rigoureuses à l'encontre des officiers indigènes. La décision que le Conseil fédéral vient de prendre d'accord avec le général Wille semble donner une première satisfaction sérieuse à ces légitimes exigences de l'opinion : en dépit des tendances suspectes du chef de l'état-major de l'armée, lequel a toujours été considéré comme plus ou moins germanophile, elle permet en effet d'espérer que l'affaire sera complètement tirée au clair et que les deux colonels suisses allemands qui ont si abominablement déshonoré leur pays n'échapperont pas au châtiment.

Cette malpropre affaire prouve en tout cas une fois de plus avec quelle audace et avec quel défaut de scrupules nos ennemis poursuivent dans les pays neutres leurs touchés manœuvres et leur misérable besogne d'intrigues. On sait la manière dont ils procèdent aux Etats-Unis, où les scandales provoqués par l'action des agents germano-autrichiens vont se multipliant et s'aggravant. On n'ignore pas non plus leurs odieux agissements dans la plupart des pays neutres d'Europe, en Espagne, en Grèce, en Hollande, dans la presqu'île scandinave. Mais nulle part encore le scandale n'avait été plus grand qu'en Suisse, où nous apprenons maintenant que les bureaux mêmes de l'état-major étaient trouvés transformés en une sorte d'agence d'espionnage au service des Boches et de leurs alliés. Jusques à quand les neutres se laisseront-ils ainsi jouer par cette vile bande d'intriguants et de traquants ?

Notre excellent confrère la Tribune de Genève écrivait il y a quelques jours : « L'opinion publique suisse est saisie. Elle suit en gros ce dont on accuse les deux officiers supérieurs de l'état-major fédéral de Wattenwyl et Egli. Elle a bondi sous l'outrage infligé à la nation. On ne parle que de l'affaire d'un bout à l'autre du pays. L'émotion est, nous dit-on, considérable à Berne. Elle n'est pas moins grande à l'occident de la Suisse et il n'est désormais plus possible de ne pas songer à donner aux citoyens suisses, à la patrie suisse, toutes les satisfactions qui leur sont dues. Nous avons dû à plusieurs reprises, à cette place, que même les pierres se mettraient à crier. Cette heure est

venue. Et plus rien, sinon la justice rendue dans toute son ampleur, dans toute sa rigueur, ne pourra apaiser la clameur qui monte de toutes les parties du sol national. »

Souhaitons que cette clameur de révolte obtienne enfin justice contre les coupables !

CAMILLE FERDY.

## Les Ministres de la Guerre russe et anglais sont confiants dans la Victoire

Londres, 20 Janvier.

On mande de Pétrougrad au Times que parmi les nombreux messages reçus à l'occasion du nouvel an par le général Polonoïff, il en est un du général Kitchener ainsi conçu : « Veuillez accepter mes souhaits pour la nouvelle année qui, si Dieu écoute ma prière, aboutira à une victoire complète et à une paix durable. »

A cette lettre, le ministre russe de la Guerre a répondu : « Profondément touché par vos aimables paroles, je désire affirmer ici, une fois encore, ma robuste confiance qu'au cours de la nouvelle année Dieu bénira les armées des puissances alliées, et leur donnera, avec une victoire complète, une paix glorieuse. »

## PROPOS DE GUERRE

### Les « filleuls » belges

« Je suis « marraine » d'un brave petit Belge depuis le début des hostilités, m'écrit une dame. Mon « filleul » fait vaillamment et simplement son devoir de soldat sur le front. « Je lui ai offert, tout dernièrement, de venir passer son congé de six jours chez nous. Quelle ne fut pas ma surprise lorsqu'une lettre navrante du pauvre petit m'apprit qu'il n'avait pas droit à la gratuité du voyage, assez coûteux — il s'élève à 60 francs, me dit-il, mais alors, bonne petite mère, je ne pourrais accepter votre hospitalité que dans six mois ! l'avoue que six mois, c'est bien long pour quelqu'un qui n'est pas sûr d'être encore vivant demain. »

Pourquoi cette inégalité de traitement ? Les soldats belges n'ont-ils pas droit à ce repos réconfortant du foyer qu'on accorde si justement à leurs camarades français ? Je veux croire que le cas n'a pas été prévu par le gouvernement, et que bientôt les petits Belges auront, eux aussi, la gratuité du voyage, ce qui permettra à leurs « marraines », qui ne peuvent supporter en surcroît les frais d'un voyage coûteux, de leur offrir dans leur famille française le petit séjour auquel leurs souffrances et leur courage leur donnent droit.

Ma correspondante a mille fois raison. Mais il ne faut voir dans cette inégalité qu'un oubli. On ne pouvait prévoir, en effet, que la charmante institution des « marraines » de guerre exercerait ses bienfaits affectifs sur nos frères belges au point d'appeler ceux-ci dans nos foyers à l'heure de leur permission.

Certains, désireux de déclarer une situation qui leur semblait obscure, se sont adressés au ministère, dans l'espoir d'obtenir quelques renseignements.

D'autres, jugeant leur réclamation irrégulière, les punir de quinze jours de prison.

D'autre part, des commandants de dépôt ont avisé les hommes sous leurs ordres qu'à l'avenir serait considérée comme acte de grave indiscipline, et punie de vingt jours de prison, toute réclamation formulée par un auxiliaire désigné pour passer une visite médicale. C'est évidemment une solution que n'avait pas prévue la loi Dalbiez, car c'est toujours sur cette loi que s'appuient les réclamants. Ils objectent que, dans l'avis même du ministre de la Guerre, la loi Dalbiez, non seulement dans son texte, ne prévoit pas de visites collectives, mais encore, dans son esprit, y est contraire, et les visites mensuelles, actuellement passées un peu partout, leur semblent de beaucoup dépasser le but pour lequel elles ont été en temps de paix instituées.

C'est là le fond de toutes les réclamations formulées par vote hiérarchique par les auxiliaires.

Le sergent de près la seule loi Dalbiez, il apparaît, en effet, qu'il y a des catégories d'auxiliaires qui sont dispensées de contre-visites, et les conditions à remplir pour être classés dans l'une de ces catégories sont, par la loi même, scrupuleusement définies.

Mais il y a aussi, dans cette même loi, le fameux article 9 de l'article 3, d'après lequel les chefs de corps ou de services et les commandants de dépôt ont le droit de présenter, à tout moment, à la Commission spéciale de réforme, au vu de son passage au service armé, un homme du service auxiliaire présent sous les drapeaux, quelles que soient les conditions dans lesquelles cet homme a été classé dans le service armé et les visites ou contre-visites qu'il a pu subir antérieurement. Mais il est, en outre, clairement spécifié que cette présentation ne peut avoir lieu qu'au vu de son passage au service de réforme. C'est donc au médecin chef de service, si l'on s'en rapporte au texte de la loi, que revient l'initiative de proposer au commandement de la formation de proposer aux médecins-chefs.

Au fond, toute la question est là, et la dernière circulaire du général Gallieni, autorisant les chefs de corps de service et les commandants de dépôt à présenter directement aux Commissions de réforme les auxiliaires qui leur paraissent revenus à une meilleure santé, a connu cette singulière fortune de compliquer un état de choses qu'elle se proposait de simplifier.

## 537<sup>e</sup> JOUR DE GUERRE

### Communiqué officiel

Paris, 20 Janvier.

Le gouvernement fait, à 15 heures, le communiqué officiel suivant :  
Entre l'Oise et l'Aisne, quelques contacts de patrouilles, au cours de la nuit, dans la région de Puisaleine.

En Champagne, notre artillerie a dispersé un convoi de ravitaillement sur la route de Ville-sur-Tourbe à Vouziers.

Un avion ennemi a lancé sur les faubourgs de Lunéville trois bombes qui n'ont causé aucun dégât.

Un autre appareil ennemi a dû atterrir près de Flin. Les deux officiers qui le montaient ont été faits prisonniers près d'Ogeville (sud-est de Lunéville).



Officiers serbes en traitement au Petit Lycée  
Assis : à gauche, un colonel ; à droite, un commandant

## Le Blocus de l'Allemagne

Pétrougrad, 20 Janvier.

Le Conseil des ministres a adopté une proposition du ministre des Affaires Etrangères concernant l'application et le complément de la liste des objets reconnus contrebande de guerre, comme suite aux dernières décisions des gouvernements britannique et français.

Le Conseil a également adopté une proposition du même ministre au sujet de la détermination de la nationalité des navires qui sera fixée dorénavant uniquement par la nationalité réelle du propriétaire effectif du navire ; conséquemment un navire pourra, indépendamment de son pavillon, être considéré comme neutre, allié ou ennemi.

## Le blocus peut être légalement établi

Londres, 20 Janvier.

On mande de New-York, 19 janvier, au Daily Mail :  
Dans les cercles maritimes américains, tout le monde admet la possibilité, pour l'Angleterre, de réaliser le blocus complet de l'Allemagne. Ils ont même fait savoir au Département d'Etat qu'au point de vue du droit maritime international l'action de la flotte anglaise est parfaitement légitime.

Trois amiraux américains réunis en consultation ont émis l'opinion suivante : Sans augmenter le nombre des navires qu'elle emploie au blocus, et sans les redistribuer, la Grande-Bretagne peut établir un blocus effectif de l'Allemagne, conforme aux lois maritimes internationales.

La seule nécessité pour l'Angleterre sera de déclarer le blocus au lieu de faire agir sa flotte suivant des ordres pris en conseil. Les navires anglais, déclarent les experts consultés, n'auraient pas à se tenir au large ou dans le voisinage des ports allemands, il leur suffirait de montrer leur capacité à pouvoir empêcher les navires chargés de marchandises de toute nature d'arriver aux ports ennemis.

La flotte anglaise pourrait aussi, conformément à un précédent qui s'est produit au cours de la guerre de Sécession, arrêter, et après inspection, démontrant que le chargement est à destination d'un port ennemi, saisir tous les bateaux, même destinés à des ports neutres.

Dans un important article, la New-York Tribune examine aujourd'hui les statistiques des exportations américaines destinées à des ports neutres voisins de l'Allemagne, et en arrive à cette conclusion qu'il est complètement possible de maintenir le blocus sans nuire aux intérêts américains.

Les commentaires du monde financier sont encore très réservés, on croit cependant que l'action du gouvernement britannique ne causera aucun dommage sérieux dans les relations entre les Alliés et les Etats-Unis. On pense, au surplus, que les protestations américaines resteront sans effet.

De son côté, le correspondant du Morning Post à Washington résume l'attitude de l'A-

mérique en ce qui concerne le blocus anglais, en déclarant que les Etats-Unis ne feront aucune objection à l'interdiction du commerce direct entre les Etats-Unis et l'Empire d'Allemagne, mais ils protesteront vraisemblablement contre les entraves portées indirectement au commerce avec les pays neutres.

## L'Héroïsme d'un Soldat anglais

Pour sauver un de ses camarades, il lui fait un bouclier de son corps

Près du quartier britannique en France, 20 Janvier.

Alors qu'il jetait une bombe, un soldat perdit pied, et la bombe tomba dans la tranchée. Plusieurs hommes s'y trouvaient naturellement réunis, et tous se ruèrent aussitôt pour se mettre en sûreté à l'exception cependant d'un soldat qui ne vit pas, ou ne comprit pas le danger.

Celui qui avait jeté la bombe, comprenant le danger que courait son camarade, fit alors instantanément la seule chose qui pouvait sauver son frère d'armes : il se jeta à plat ventre sur la bombe, et fit de son corps un bouclier.

Il est, à l'heure actuelle, à l'hôpital, avec une vingtaine de blessures.

## IL Y A UN AN

### Jeu de 21 Janvier

Les Allemands bombardent Newport. De la Ly à l'Oise, l'artillerie française détruit les ouvrages de l'ennemi et disperse ses rassemblements de troupes. En Argonne, dans la forêt d'Aprémont et au sud-est de Saint-Mihiel, la violence du bombardement ennemi nous oblige à évacuer les tranchées conquises par nous ; des combats acharnés ont lieu à Fontaine-Madame et à l'ouvrage de Marie-Thérèse où nous récupérons nos anciennes positions. Bombardement de Saint-Dié par l'ennemi ; pas de dégâts sérieux. En Haute-Alsace, entre les cols du Bonhomme et de la Schlucht, l'artillerie allemande est réduite au silence ; de violentes attaques de nuit sont dirigées par les Allemands autour de l'Hartmannswillerkopf, conquis par les Français ; à Dannemarie, une attaque ennemie repoussée.

A Berlin, le général Wild von Hohenborn devient ministre de la Guerre, en remplacement de von Falkenhayn, nommé chef d'état-major général.

Des taubes bombardent Dunkerque : 80 bombes tombent faisant une centaine de victimes civiles, dont neuf morts ; un des avions est abattu à Braydunes, les aviateurs sont faits prisonniers.

Quatre aviateurs anglais jettent des bombes sur la gare militaire d'Ostende : aucun civil n'est atteint, plusieurs soldats allemands sont tués et blessés.

Un aviateur allemand jette des bombes sur Euzéat (Pas-de-Calais), ville ouverte ; un enfant est tué.

Sur la mer du Nord, un sous-marin allemand coule le vapeur anglais Durward.

Lire à la 4<sup>e</sup> page

Le Mystère de la Maison d'Autoull

## LA GUERRE

### Le Monténégro continue la Lutte

#### LE ROI NICOLAS ORGANISE LA SUPRÊME RÉSISTANCE

Paris, 20 Janvier.  
En l'absence du président du Conseil et de plusieurs membres du cabinet, les ministres n'ont pas tenu, ce matin, leur réunion habituelle du jeudi.

## LA SITUATION

— De notre correspondant particulier —

Paris, 20 Janvier.

Le kaiser rouge, que les journaux parisiens présentent comme à la veille d'une redoutable opération chirurgicale, est tout simplement en route vers Constantinople. Avant-hier, il était à Nich, où il a reçu son ministre complice de Sofia, Ferdinand. Le maréchal de Mackensen, commandant en chef des armées balkaniques, et le général de Falkenhayn, chef du grand état-major, assistaient à l'entrevue, dont on perçoit dès lors le caractère et le but. Il s'agit de préparer l'attaque de Salonique, car tant que cette épine demeurera attachée au flanc de la coalition centrale, celle-ci sera paralysée dans ses mouvements.

Mais il ne doit pas être facile de nous déloger de Salonique. Les Allemands, en gens prudents, voudraient bien laisser ce soin à leurs alliés, mais ceux-ci n'y manifestent qu'un enthousiasme relatif, et pour cause. Guillaume a dû penser que son autorité souveraine arriverait à lever toutes les difficultés, mais il restera celles provenant du général Sarrail et des troupes franco-anglaises.

Je ne crois pas que, dans l'état actuel de leurs forces, nos ennemis se hasardent à nous attaquer. Ils ne le feront que quand ils auront la certitude de vaincre, parce qu'ils savent trop qu'un échec de leur part entraînerait la ruine de tous leurs efforts en Orient.

C'est pourquoi je persiste à penser que l'Entente ne doit rien négliger pour permettre à Sarrail de résister victorieusement et reprendre l'offensive le moment venu.

Il est de plus en plus douteux que les Allemands aient les moyens de lancer une attaque de grand style sur notre front en vue de le briser. De même, ils ont laissé passer l'heure de la fortune sur le front oriental. Quand, au beau temps, ils voudront reprendre leurs opérations contre les Russes, ils trouveront ceux-ci infiniment plus forts et plus nombreux qu'ils ne le furent jamais.

Dans les conférences que les représentants ou les chefs des gouvernements de l'Entente multiplient, on a certainement envisagé toutes les éventualités et arrêté tout un plan de campagne pour le printemps. La réussite de ce plan dépend moins de sa conception que des moyens de réalisation. Ce qu'il nous faut pour vaincre, c'est, avec la supériorité numérique que nous possédons déjà et que la conscription anglaise va renforcer, une accumulation formidable d'artillerie de tous calibres et de munitions. Il suffit qu'à un moment donné nous puissions attaquer sur tous les fronts à la fois et inonder littéralement de mitraille les positions ennemies. Sous cette avalanche incessante de fer et de feu, les lignes austro-boches crouteront.

Tout se réduit donc à un effort de préparation qui faut intensifier jusqu'à l'extrême limite, tout en réduisant, par un blocus enfin effectif, les moyens de résistance de l'ennemi.

Jusqu'à la, la meilleure tactique est celle que nous suivons, et qui consiste, par une action d'artillerie continue, à bouleverser ses tranchées, ses abris, à démoraliser ses soldats (et tous nos poils peuvent affirmer que nous y réussissons à merveille).

Du côté de Galicie, nous n'avons pas de nouvelles. Les Autrichiens déclarent avec une satisfaction visible que les Russes ont fini leur offensive. Je crois que les Autrichiens croient leur désir pour des réalités. Ils s'en apercevront dès que le temps ne contraindra plus les mouvements de nos alliés.

Je ne commente pas les dernières dépêches au sujet du retour d'attitude du roi de Monténégro. Tout est obscur dans cette page du grand drame — Tout, sauf l'implacable volonté des empereurs de profiter d'abaisser jusqu'à l'ultime humiliation les malheureux qui s'inclinent devant leur force — On ne compose pas avec celle-ci. On ou la brisera, ou elle brisera tout. La Belgique et la Serbie l'avaient bien compris. Le Monténégro vient d'en faire l'expérience. Celle-ci ne sera pas perdue.

MARIUS RICHARD.

## LE CONSEIL DE GUERRE DES ALLIÉS

### Les Ministres français à Londres

Londres, 20 Janvier.

Le roi a reçu les ministres et officiers généraux français venus pour le Conseil de Guerre, ainsi que M. de Margerie et l'amiral de Jonquières. M. Harcourt, premier commissaire des travaux publics, a offert ce soir, au nom du gouvernement britannique, en l'honneur de M. Briand et de ses collègues, un dîner d'une quarantaine de couverts, auquel participaient les membres du Cabinet non empêchés, le personnel de l'ambassade de France, les ambassadeurs et ministres des pays alliés, les officiers généraux français.

Le roi qui était revenu à Londres spécialement pour recevoir les ministres et offi-

ciers français est retourné, hier soir, à Sandringham.

Paris, 20 Janvier.

Interviewé à Londres, M. Briand a dit qu'il lui était impossible de faire des déclarations personnelles, attendu qu'il a été convenu entre les ministres alliés de ne faire paraître qu'un communiqué officiel qui sera rédigé en commun. On ne pense pas, toutefois, être indiscret en disant que M. Briand semble être satisfait des entretiens qu'il a eus avec les ministres britanniques.

## L'unité dans la conduite de la guerre et la question du blocus

Londres, 20 Janvier.

Le Daily Telegraph dit qu'une importance considérable doit être attribuée à la grande conférence où la France est largement représentée.

Le but en est d'atteindre l'unité complète dans la conduite de la guerre, mais il y a également des questions moindres qu'il convient de discuter. Celles-ci, comprendront, nous l'espérons, les modalités du blocus, que l'Angleterre n'exécute pas selon son bon plaisir, mais après avoir consulté ses alliés.

L'Allemagne, qui dicte ses volontés à ses complices, possède naturellement un avantage sur les nations qui agissent de concert, mais c'est folie d'exagérer l'importance de notre désavantage et de douter de la réalité de l'union des Alliés.

Nous avons en nos alliés la même confiance qu'en nous-mêmes. Quant à l'attitude qui convient à l'Angleterre, c'est une pleine confiance en ses chefs qui ne manquent pas d'accomplir tous les devoirs qui leur incombent.

## LA GUERRE EN ORIENT

### AU MONTÉNÉGRO

#### Le roi refuse les Conditions de l'Autriche

Le Monténégro va continuer la lutte à outrance

Paris, 20 Janvier.

Le Consul général du Monténégro nous transmet le communiqué officiel suivant :

M. Lazare Mouchekovitch, président du Conseil, ministre des Affaires Etrangères du Monténégro, arrivé à Brindisi hier soir, accompagnant la reine Milena et les princesses en route pour la France, télégraphie à M. Louis Brunet, chargé d'affaires du Monténégro à Paris, que le roi et son gouvernement ont énergiquement refusé toutes les conditions autrichiennes, et que le Monténégro continue la lutte à outrance.

Le roi Nicolas est demeuré parmi ses troupes avec ses deux fils, pour organiser la dernière résistance et faciliter, le cas échéant, la retraite de sa vaillante armée.

Il exprime l'espoir que les Alliés lui prêteront éventuellement une assistance efficace pour les opérations d'évacuation, comme ils ont bien voulu le faire pour l'armée serbe.

Les instructions malveillantes dont le Monténégro a été la victime sur la foi de nouvelles tendancieuses de l'ennemi, ont peiné son gouvernement.

M. Lazare Mouchekovitch espère que la phase tragique que traverse son pays montrera sa fidélité héroïque à ses alliés, à son passé et à son avenir, et mettra fin à une injuste campagne.

Le président du Conseil du Monténégro attend à Brindisi le corps diplomatique qui doit y arriver aujourd'hui, et avec lequel il se rendra à Lyon.

## L'entrée des troupes autrichiennes a provoqué de graves désordres

Rome, 20 Janvier.

Des scènes de désordre ont marqué l'entrée des Autrichiens sur le territoire monténégrin. Les pillages, notamment à Antivari, Riecke et Cetignè, ont provoqué des troubles et des rixes avec la population.

## Le roi Nicolas organiserait la résistance

Brindisi, 20 Janvier.

La reine du Monténégro, les princesses royales, ainsi que M. Mouchekovitch, président du Conseil, sont arrivés ici, se rendant à Rome.

Le roi Nicolas est demeuré à Scutari pour y organiser la résistance.

## L'Autriche voulait créer l'union serbo-monténégrine

Athènes, 20 Janvier.

De source diplomatique, on affirme que l'Autriche et le Monténégro se seraient mis d'accord sur les préliminaires de la paix.

Le Monténégro licencierait son armée et permettrait à l'Autriche l'usage du littoral.

L'Autriche reconnaîtrait l'union serbo-monténégrine, sous la dynastie du roi Nicolas.











**VERITABLE TISANE**  
DES TREIZE PAQUETS  
du PÈRE BLAIZE  
CONTRE TOUS LES VICES  
DU SANG ET L'IRRITATION  
Prix 0.60 le paquet; par poste 0.90  
Maison BLAIZE PÈRE, 4, r. Méolan  
Le second magasin (par la rue de Rome)  
Ne pas se tromper  
REFUSER LES IMITATIONS

**PLUS DE PRODUITS BOCHES!**  
**BOUILLON DUVAL CUBES**  
EST ESSENTIELLEMENT FRANÇAIS  
EXIGEZ L'ETUI VERT

**RASOIR "SHAKER"**  
plus d'Agilité Les étonnés demandent  
**COUTELLERIE TOUSSAINT-GODIN**  
44, Rue de Rome, 44 (Angle de la Darse)  
En vente : RASOIR à GILLETTE

**AVIS AUX MÈRES DE FAMILLE**  
La **FECULE GIDET Lacto-Phosphatée**,  
la meilleure de toutes les farines pour l'alimentation  
de l'enfance, sera vendue pendant toute la durée  
de la guerre 0 fr. 60 la boîte de 300 grammes au  
lieu de 1 fr. 25.  
Cette faveur, due à la générosité d'une personne protectrice de  
l'enfance, pour parer aux difficultés des circonstances pénibles que  
nous traversons, cessera avec les hostilités.  
Dépôt : Pharmacie **DIANOUX**, Gd Chemin d'Aix, 30 - Marseille  
et dans toutes les Pharmacies, Drogueries et Maisons d'Alimentation

**ETAT-CIVIL**  
NAISSANCES du 20 janvier. — Aseona Héloïse,  
rue des Maréchaux, 31. — Juva Félix, rue des Trois-  
Soleils, 7. — Fantoulin André, Vallon-d'Orléans, 233.  
— Esposito Adèle, rue du Chevalier-Roze, 12.  
— Rosato Candide, boulevard de la Méditerranée, 2.  
— Gaudin Léa, Estaque-Gare. — Durand Jean-  
Baptiste, boulevard Bonifay, 12. — Comeau Pauline,  
traverse des Bons-Voisins, 11. — Rossignol Jean,  
boulevard Garzino, 22. — Astic Julia, Montolivet-  
Penna Jean-Baptiste, cours Lieutaud, 55. — Goussier  
Louis, boulevard Girard, 11. — Rossignol Odette,  
rue Lacedépède, 17. — Péduto Vincente, rue Kleber, 53.  
— Darbon Henry, boulevard de Strasbourg, 69. —  
Magnan Roger, rue Maréchal, 20. —  
Total : 25 naissances, dont 9 illégitimes.  
DECES du 20 janvier. — Roux Angéline, 69 ans,  
La Rose. — Blanc Rosalie, 78 ans, rue Dunot, 6.  
— Janiszewicz Stanislas, 87 ans, rue Montaux, 94.  
— Aubert Baptiste, 63 ans, boulevard National, 170.  
— Sentenac Rosalie, 64 ans, boulevard de la Blan-  
cardie, 107. — Popelin Marie, 88 ans, rue de l'Or-  
vier, 114. — Tholozan Jules, 65 ans, chemin des  
Chartroux, 37. — Ganez Pierre, 69 ans, chemin de  
Mazamet, 37. — Bonjour Pierre, 78 ans, rue d'En-  
doume, 218. — Bazille Louise, 49 ans, rue Gou-  
dard, 11. — Arnaud Emile, 83 ans, rue Beaujour,  
11. — Jaurin Angèle, 93 jours, Montredon. — Piatti  
Emma, 6 mois, Estaque-Gare. — Maître Françoise,  
72 ans, rue de la République, 104. — Charvin An-  
guerre, 85 ans, Vallon-d'Orléans, 47. — Desgorges  
Marin, 85 ans, rue Flanère, 8. — Franceschi Amé-  
lie, 82 ans, rue d'Endoume, 901. — Car Agnès,  
11 mois, Vallon-des-Auttes, 92. — Didier Jean, 70 ans,  
rue de la République, 104. — Vermetti Baptiste, 10 mois, avenue  
André. — Petit Emile, 47 ans, rue Tapis-Vert, 25. —  
Ramus Eugène, 78 ans, rue Roussine, 104. — Blanc  
Lazarine, épouse Pélissier, 44 ans, rue d'En-  
doume, 243. — Verutodi Paul, 65 ans, rue Para-  
dis, 17. — Renard Marie, épouse Montet, 45 ans,  
rue du Jetté-Saint-Jean, 16.  
Total : 22 décès, dont 8 enfants, plus 9 mort-nés.

L'ARGUS DE LA PRESSE, 37 rue Bergère, Paris

**VÉRITABLE REMÈDE DE LA FAMILLE**  
LES **PASTILLES VALDA**  
sont indispensables  
à l'ENFANT qui part pour l'école,  
au VIEILLARD qui sort prendre l'air,  
aux GRANDES PERSONNES qui se rendent à  
leurs occupations  
pour PRÉSERVER  
ou pour GUÉRIR  
LEURS ORGANES RESPIRATOIRES  
des Rhumes, Maux de Gorge, Laryngites, Bronchites,  
Grippe, Influenza, Asthme, Emphyseme, etc.  
MAIS IL FAUT AVOIR BIEN SOIN  
de n'employer que  
Les **PASTILLES VALDA** véritables  
vendues seulement  
en BOÎTES de 1.25  
portant le nom  
**VALDA**  
Désinfection des Appartements  
**LA PHOCEENNE**, rue de la Palud, 23-25

**MALADIES** : SECRETS ET DE LA PEAU. Guérison la plus sûre et  
la plus rapide par la Méthode Cassius. 40 ans de succès.  
Consultations gratuites, 13, rue d'Aix, Marseille.  
Euvai de la Méthode contre l'insulte-poste de 25 centimes.

MINISTÈRE DE LA GUERRE  
Service de l'habillement  
Le 24 janvier 1916, à 15 heures,  
à la 2<sup>e</sup> Sous-Intendance  
Militaire, au 1<sup>er</sup> étage, rue de la République,  
il sera procédé à un concours  
restreint pour :  
1<sup>o</sup> La fourniture de :  
6.000 courroies de charge de  
havresac 1<sup>o</sup> ;  
6.000 courroies de havresac.  
Modèles réglementaires.  
2<sup>o</sup> La confection de :  
3.300 sacs à avoine.  
Un lot, 200 : trois lots, 1.000.  
Pour les fournitures, les  
offres devront être accompa-  
gnées d'échantillons et remises  
et à la 2<sup>e</sup> Sous-Intendance  
avant le 24 janvier 1916, à  
13 heures, dernier délai.

Mme YVÉ ANDREA. La con-  
sultation est gratuite. 12, rue  
Châteauroux, 1er étage.

PEINTRES pour charpente à  
70 cent. l'heure  
Embauche aux chantiers des  
Anglais. Demander Rodier,  
Saint-Chamas.

FABRICATION DE  
POCHETTES 4 f. 4 env. 40 fr.  
le mille. Blocs  
papiers, cartes postales, car-  
toutes, cartes brodées, Joan,  
180, faub. Saint-Denis, Paris.

EMPLOYES demandés, drogue-  
rie, boulevard National, 37.

QU'IL PINTO VENDE  
Ecriture et Enseignes  
en tous genres,  
sur cartons, calicot, etc.  
MAISTRAN, place Préfecture, 1  
MARSEILLE

DAME sérieuse désire garder  
un enfant, une personne âgée ou  
malade. Écrire à M<sup>me</sup> Priu,  
épicière, rue Puvils-de-Chavan-  
nes, 12.

**BOUILLON FOURNIER**  
Produit Français  
Extrait de Viande et Jus de Légumes frais  
En vente dans toutes les épiceries  
S'adresser 131, rue Saint-Jacques, Marseille

**MESDAMES** tous retards ou suppressions  
immédiatement régularisées sans  
danger avec une boîte de CAPSULES SIXTINES. — Envoyez  
le discret c. mandats 5 fr. — Dépôt : Pharm. S. all. de Meilhan, Marseille.

**ASTHME** la Poudre et les Capsules  
de l'abbé Lévy  
arrivent instantanément  
à guérir l'asthme, l'oppression ou d'émiettement. Tout rebelle.  
Leur usage journalier procure une guérison complète. 1 fr. 04  
la boîte expédiée franco contre mandat adressé à Cassius,  
pharmacien, 94 Rue de la République, 94 à Marseille.

**VIEUX JOURNAUX**  
pour piage et emballage  
**A VENDRE**  
Demandeur prix et conditions  
à M. Juge, Petit Provençal,  
Toulon.

**SAGE-FEMME**  
M<sup>me</sup> ARNAUD, 25 all. Capucines.  
Prend pension. Consult. t. l. jours, Dis-  
cret.

M<sup>me</sup> YRAM donne bons con-  
seils, réussit en  
1, 32 ans succès, tr. sérieux et  
honor. Pas confondre, rue  
d'Albange 26, an 1<sup>er</sup>.

**Terrain à bâtir**  
à vendre en totalité ou à lots  
500 mètres carrés de terrain,  
cuviers de la gare du Prado,  
32 m. de façade, sur B. Gil-  
ly. 14 Sa. Vistord. B. Lorrain.

**ON DEMANDE** chauffeurs  
pour conduire  
des camions-autom. S'adr. à  
la brasserie-maîtrise Le Phé-  
nix, à La Valentine.

**PERDU** par mère de mobilisés  
porte-monnaie conte-  
nant somme importante et ba-  
guette-souvenir, tout son avoir.  
Rap. contre bon récompense.  
M<sup>me</sup> veuve Sorral, rue Nau, 63.

Le Gérant : VICTOR REYRIER  
Imp.-Sier. du Petit Provençal  
rue de la Darse, 73.

feuilleton du Petit Provençal du 21 janvier  
**Le Mystère de la Maison d'Auteuil**  
— 25 —  
XX  
La police s'en mêle  
L'inspecteur me déclara s'appeler Mon-  
irat, du service spécial de la Sûreté. Il  
s'assit dans le fauteuil que je lui désignai,  
et garda son chapeau à la main.  
— J'ai moi-même mon pardessus et m'ins-  
tallai en face de lui.  
— Je regrette de vous déranger, Mon-  
sieur, mais je fais une enquête sur une af-  
faire, très mystérieuse. Pendant plusieurs  
mois, nous avons établi une surveillance  
étroite à Auteuil, à cause de la disparition  
de plusieurs personnes.  
— Ah ! et l'on me croit mêlé à cette af-  
faire ?  
— Oui, monsieur, c'est justement ce que  
l'on croit.  
— Par exemple, m'écriai-je.  
— Calmez-vous, Monsieur, je vous prie !  
Je vais être très franc avec vous ; on croit  
qu'avant obtenu quelques informations, vous  
avez négligé d'en avertir la police. Une  
certaine jeune fille, en se promenant  
rue Théophile-Gautier il y a un mois ou  
deux, rencontra une petite fille perdue. Elle  
la reconduisit par pitié chez elle, du côté de  
la rue Erlanger, et l'on ne revit plus cette

jeune fille. Son cadavre fut retrouvé quai  
du Louvre.  
— Moi aussi, ils m'ont déposé quai du  
Louvre, seulement quand ils m'ont abandon-  
né je n'étais qu'évanoui.  
L'homme me regarda avec incrédulité  
pendant plusieurs secondes.  
— Certainement, je me suis échappé par  
miracle. Les misérables ne croyaient mort.  
— Alors vous pouvez nous apporter quel-  
ques renseignements précieux. Il y a un au-  
tre cas, celui d'une jeune fille nommée Lucie  
Fernet ; elle a disparu aussi.  
— Mais sais, c'est un mystère, tout comme  
les autres.  
— Un de ces mystères caractérisés par la  
présence de cette petite fille perdue. On ne  
peut trouver un piège avec plus d'ingéniosité.  
— Moi-même, j'y ai été pris comme les  
autres !  
— Racontez-moi cela, dit l'inspecteur.  
— Allons, vous prétendez être une victime !  
— Certainement. Je n'ai pas été victime par  
miracle. Les misérables ne croyaient mort.  
— Alors vous pouvez nous apporter quel-  
ques renseignements précieux. Il y a un au-  
tre cas, celui d'une jeune fille nommée Lucie  
Fernet ; elle a disparu aussi.  
— Mais sais, c'est un mystère, tout comme  
les autres.  
— Un de ces mystères caractérisés par la  
présence de cette petite fille perdue. On ne  
peut trouver un piège avec plus d'ingéniosité.  
— Moi-même, j'y ai été pris comme les  
autres !  
— Racontez-moi cela, dit l'inspecteur.  
— Allons, vous prétendez être une victime !  
— Certainement. Je n'ai pas été victime par  
miracle. Les misérables ne croyaient mort.  
— Alors vous pouvez nous apporter quel-  
ques renseignements précieux. Il y a un au-  
tre cas, celui d'une jeune fille nommée Lucie  
Fernet ; elle a disparu aussi.  
— Mais sais, c'est un mystère, tout comme  
les autres.  
— Un de ces mystères caractérisés par la  
présence de cette petite fille perdue. On ne  
peut trouver un piège avec plus d'ingéniosité.  
— Moi-même, j'y ai été pris comme les  
autres !  
— Racontez-moi cela, dit l'inspecteur.  
— Allons, vous prétendez être une victime !  
— Certainement. Je n'ai pas été victime par  
miracle. Les misérables ne croyaient mort.  
— Alors vous pouvez nous apporter quel-  
ques renseignements précieux. Il y a un au-  
tre cas, celui d'une jeune fille nommée Lucie  
Fernet ; elle a disparu aussi.  
— Mais sais, c'est un mystère, tout comme  
les autres.  
— Un de ces mystères caractérisés par la  
présence de cette petite fille perdue. On ne  
peut trouver un piège avec plus d'ingéniosité.  
— Moi-même, j'y ai été pris comme les  
autres !  
— Racontez-moi cela, dit l'inspecteur.  
— Allons, vous prétendez être une victime !  
— Certainement. Je n'ai pas été victime par  
miracle. Les misérables ne croyaient mort.  
— Alors vous pouvez nous apporter quel-  
ques renseignements précieux. Il y a un au-  
tre cas, celui d'une jeune fille nommée Lucie  
Fernet ; elle a disparu aussi.  
— Mais sais, c'est un mystère, tout comme  
les autres.  
— Un de ces mystères caractérisés par la  
présence de cette petite fille perdue. On ne  
peut trouver un piège avec plus d'ingéniosité.  
— Moi-même, j'y ai été pris comme les  
autres !  
— Racontez-moi cela, dit l'inspecteur.  
— Allons, vous prétendez être une victime !  
— Certainement. Je n'ai pas été victime par  
miracle. Les misérables ne croyaient mort.  
— Alors vous pouvez nous apporter quel-  
ques renseignements précieux. Il y a un au-  
tre cas, celui d'une jeune fille nommée Lucie  
Fernet ; elle a disparu aussi.  
— Mais sais, c'est un mystère, tout comme  
les autres.  
— Un de ces mystères caractérisés par la  
présence de cette petite fille perdue. On ne  
peut trouver un piège avec plus d'ingéniosité.  
— Moi-même, j'y ai été pris comme les  
autres !  
— Racontez-moi cela, dit l'inspecteur.  
— Allons, vous prétendez être une victime !  
— Certainement. Je n'ai pas été victime par  
miracle. Les misérables ne croyaient mort.  
— Alors vous pouvez nous apporter quel-  
ques renseignements précieux. Il y a un au-  
tre cas, celui d'une jeune fille nommée Lucie  
Fernet ; elle a disparu aussi.  
— Mais sais, c'est un mystère, tout comme  
les autres.  
— Un de ces mystères caractérisés par la  
présence de cette petite fille perdue. On ne  
peut trouver un piège avec plus d'ingéniosité.  
— Moi-même, j'y ai été pris comme les  
autres !  
— Racontez-moi cela, dit l'inspecteur.  
— Allons, vous prétendez être une victime !  
— Certainement. Je n'ai pas été victime par  
miracle. Les misérables ne croyaient mort.  
— Alors vous pouvez nous apporter quel-  
ques renseignements précieux. Il y a un au-  
tre cas, celui d'une jeune fille nommée Lucie  
Fernet ; elle a disparu aussi.  
— Mais sais, c'est un mystère, tout comme  
les autres.  
— Un de ces mystères caractérisés par la  
présence de cette petite fille perdue. On ne  
peut trouver un piège avec plus d'ingéniosité.  
— Moi-même, j'y ai été pris comme les  
autres !  
— Racontez-moi cela, dit l'inspecteur.  
— Allons, vous prétendez être une victime !  
— Certainement. Je n'ai pas été victime par  
miracle. Les misérables ne croyaient mort.  
— Alors vous pouvez nous apporter quel-  
ques renseignements précieux. Il y a un au-  
tre cas, celui d'une jeune fille nommée Lucie  
Fernet ; elle a disparu aussi.  
— Mais sais, c'est un mystère, tout comme  
les autres.  
— Un de ces mystères caractérisés par la  
présence de cette petite fille perdue. On ne  
peut trouver un piège avec plus d'ingéniosité.  
— Moi-même, j'y ai été pris comme les  
autres !  
— Racontez-moi cela, dit l'inspecteur.  
— Allons, vous prétendez être une victime !  
— Certainement. Je n'ai pas été victime par  
miracle. Les misérables ne croyaient mort.  
— Alors vous pouvez nous apporter quel-  
ques renseignements précieux. Il y a un au-  
tre cas, celui d'une jeune fille nommée Lucie  
Fernet ; elle a disparu aussi.  
— Mais sais, c'est un mystère, tout comme  
les autres.  
— Un de ces mystères caractérisés par la  
présence de cette petite fille perdue. On ne  
peut trouver un piège avec plus d'ingéniosité.  
— Moi-même, j'y ai été pris comme les  
autres !  
— Racontez-moi cela, dit l'inspecteur.  
— Allons, vous prétendez être une victime !  
— Certainement. Je n'ai pas été victime par  
miracle. Les misérables ne croyaient mort.  
— Alors vous pouvez nous apporter quel-  
ques renseignements précieux. Il y a un au-  
tre cas, celui d'une jeune fille nommée Lucie  
Fernet ; elle a disparu aussi.  
— Mais sais, c'est un mystère, tout comme  
les autres.  
— Un de ces mystères caractérisés par la  
présence de cette petite fille perdue. On ne  
peut trouver un piège avec plus d'ingéniosité.  
— Moi-même, j'y ai été pris comme les  
autres !  
— Racontez-moi cela, dit l'inspecteur.  
— Allons, vous prétendez être une victime !  
— Certainement. Je n'ai pas été victime par  
miracle. Les misérables ne croyaient mort.  
— Alors vous pouvez nous apporter quel-  
ques renseignements précieux. Il y a un au-  
tre cas, celui d'une jeune fille nommée Lucie  
Fernet ; elle a disparu aussi.  
— Mais sais, c'est un mystère, tout comme  
les autres.  
— Un de ces mystères caractérisés par la  
présence de cette petite fille perdue. On ne  
peut trouver un piège avec plus d'ingéniosité.  
— Moi-même, j'y ai été pris comme les  
autres !  
— Racontez-moi cela, dit l'inspecteur.  
— Allons, vous prétendez être une victime !  
— Certainement. Je n'ai pas été victime par  
miracle. Les misérables ne croyaient mort.  
— Alors vous pouvez nous apporter quel-  
ques renseignements précieux. Il y a un au-  
tre cas, celui d'une jeune fille nommée Lucie  
Fernet ; elle a disparu aussi.  
— Mais sais, c'est un mystère, tout comme  
les autres.  
— Un de ces mystères caractérisés par la  
présence de cette petite fille perdue. On ne  
peut trouver un piège avec plus d'ingéniosité.  
— Moi-même, j'y ai été pris comme les  
autres !  
— Racontez-moi cela, dit l'inspecteur.  
— Allons, vous prétendez être une victime !  
— Certainement. Je n'ai pas été victime par  
miracle. Les misérables ne croyaient mort.  
— Alors vous pouvez nous apporter quel-  
ques renseignements précieux. Il y a un au-  
tre cas, celui d'une jeune fille nommée Lucie  
Fernet ; elle a disparu aussi.  
— Mais sais, c'est un mystère, tout comme  
les autres.  
— Un de ces mystères caractérisés par la  
présence de cette petite fille perdue. On ne  
peut trouver un piège avec plus d'ingéniosité.  
— Moi-même, j'y ai été pris comme les  
autres !  
— Racontez-moi cela, dit l'inspecteur.  
— Allons, vous prétendez être une victime !  
— Certainement. Je n'ai pas été victime par  
miracle. Les misérables ne croyaient mort.  
— Alors vous pouvez nous apporter quel-  
ques renseignements précieux. Il y a un au-  
tre cas, celui d'une jeune fille nommée Lucie  
Fernet ; elle a disparu aussi.  
— Mais sais, c'est un mystère, tout comme  
les autres.  
— Un de ces mystères caractérisés par la  
présence de cette petite fille perdue. On ne  
peut trouver un piège avec plus d'ingéniosité.  
— Moi-même, j'y ai été pris comme les  
autres !  
— Racontez-moi cela, dit l'inspecteur.  
— Allons, vous prétendez être une victime !  
— Certainement. Je n'ai pas été victime par  
miracle. Les misérables ne croyaient mort.  
— Alors vous pouvez nous apporter quel-  
ques renseignements précieux. Il y a un au-  
tre cas, celui d'une jeune fille nommée Lucie  
Fernet ; elle a disparu aussi.  
— Mais sais, c'est un mystère, tout comme  
les autres.  
— Un de ces mystères caractérisés par la  
présence de cette petite fille perdue. On ne  
peut trouver un piège avec plus d'ingéniosité.  
— Moi-même, j'y ai été pris comme les  
autres !  
— Racontez-moi cela, dit l'inspecteur.  
— Allons, vous prétendez être une victime !  
— Certainement. Je n'ai pas été victime par  
miracle. Les misérables ne croyaient mort.  
— Alors vous pouvez nous apporter quel-  
ques renseignements précieux. Il y a un au-  
tre cas, celui d'une jeune fille nommée Lucie  
Fernet ; elle a disparu aussi.  
— Mais sais, c'est un mystère, tout comme  
les autres.  
— Un de ces mystères caractérisés par la  
présence de cette petite fille perdue. On ne  
peut trouver un piège avec plus d'ingéniosité.  
— Moi-même, j'y ai été pris comme les  
autres !  
— Racontez-moi cela, dit l'inspecteur.  
— Allons, vous prétendez être une victime !  
— Certainement. Je n'ai pas été victime par  
miracle. Les misérables ne croyaient mort.  
— Alors vous pouvez nous apporter quel-  
ques renseignements précieux. Il y a un au-  
tre cas, celui d'une jeune fille nommée Lucie  
Fernet ; elle a disparu aussi.  
— Mais sais, c'est un mystère, tout comme  
les autres.  
— Un de ces mystères caractérisés par la  
présence de cette petite fille perdue. On ne  
peut trouver un piège avec plus d'ingéniosité.  
— Moi-même, j'y ai été pris comme les  
autres !  
— Racontez-moi cela, dit l'inspecteur.  
— Allons, vous prétendez être une victime !  
— Certainement. Je n'ai pas été victime par  
miracle. Les misérables ne croyaient mort.  
— Alors vous pouvez nous apporter quel-  
ques renseignements précieux. Il y a un au-  
tre cas, celui d'une jeune fille nommée Lucie  
Fernet ; elle a disparu aussi.  
— Mais sais, c'est un mystère, tout comme  
les autres.  
— Un de ces mystères caractérisés par la  
présence de cette petite fille perdue. On ne  
peut trouver un piège avec plus d'ingéniosité.  
— Moi-même, j'y ai été pris comme les  
autres !  
— Racontez-moi cela, dit l'inspecteur.  
— Allons, vous prétendez être une victime !  
— Certainement. Je n'ai pas été victime par  
miracle. Les misérables ne croyaient mort.  
— Alors vous pouvez nous apporter quel-  
ques renseignements précieux. Il y a un au-  
tre cas, celui d'une jeune fille nommée Lucie  
Fernet ; elle a disparu aussi.  
— Mais sais, c'est un mystère, tout comme  
les autres.  
— Un de ces mystères caractérisés par la  
présence de cette petite fille perdue. On ne  
peut trouver un piège avec plus d'ingéniosité.  
— Moi-même, j'y ai été pris comme les  
autres !  
— Racontez-moi cela, dit l'inspecteur.  
— Allons, vous prétendez être une victime !  
— Certainement. Je n'ai pas été victime par  
miracle. Les misérables ne croyaient mort.  
— Alors vous pouvez nous apporter quel-  
ques renseignements précieux. Il y a un au-  
tre cas, celui d'une jeune fille nommée Lucie  
Fernet ; elle a disparu aussi.  
— Mais sais, c'est un mystère, tout comme  
les autres.  
— Un de ces mystères caractérisés par la  
présence de cette petite fille perdue. On ne  
peut trouver un piège avec plus d'ingéniosité.  
— Moi-même, j'y ai été pris comme les  
autres !  
— Racontez-moi cela, dit l'inspecteur.  
— Allons, vous prétendez être une victime !  
— Certainement. Je n'ai pas été victime par  
miracle. Les misérables ne croyaient mort.  
— Alors vous pouvez nous apporter quel-  
ques renseignements précieux. Il y a un au-  
tre cas, celui d'une jeune fille nommée Lucie  
Fernet ; elle a disparu aussi.  
— Mais sais, c'est un mystère, tout comme  
les autres.  
— Un de ces mystères caractérisés par la  
présence de cette petite fille perdue. On ne  
peut trouver un piège avec plus d'ingéniosité.  
— Moi-même, j'y ai été pris comme les  
autres !  
— Racontez-moi cela, dit l'inspecteur.  
— Allons, vous prétendez être une victime !  
— Certainement. Je n'ai pas été victime par  
miracle. Les misérables ne croyaient mort.  
— Alors vous pouvez nous apporter quel-  
ques renseignements précieux. Il y a un au-  
tre cas, celui d'une jeune fille nommée Lucie  
Fernet ; elle a disparu aussi.  
— Mais sais, c'est un mystère, tout comme  
les autres.  
— Un de ces mystères caractérisés par la  
présence de cette petite fille perdue. On ne  
peut trouver un piège avec plus d'ingéniosité.  
— Moi-même, j'y ai été pris comme les  
autres !  
— Racontez-moi cela, dit l'inspecteur.  
— Allons, vous prétendez être une victime !  
— Certainement. Je n'ai pas été victime par  
miracle. Les misérables ne croyaient mort.  
— Alors vous pouvez nous apporter quel-  
ques renseignements précieux. Il y a un au-  
tre cas, celui d'une jeune fille nommée Lucie  
Fernet ; elle a disparu aussi.  
— Mais sais, c'est un mystère, tout comme  
les autres.  
— Un de ces mystères caractérisés par la  
présence de cette petite fille perdue. On ne  
peut trouver un piège avec plus d'ingéniosité.  
— Moi-même, j'y ai été pris comme les  
autres !  
— Racontez-moi cela, dit l'inspecteur.  
— Allons, vous prétendez être une victime !  
— Certainement. Je n'ai pas été victime par  
miracle. Les misérables ne croyaient mort.  
— Alors vous pouvez nous apporter quel-  
ques renseignements précieux. Il y a un au-  
tre cas, celui d'une jeune fille nommée Lucie  
Fernet ; elle a disparu aussi.  
— Mais sais, c'est un mystère, tout comme  
les autres.  
— Un de ces mystères caractérisés par la  
présence de cette petite fille perdue. On ne  
peut trouver un piège avec plus d'ingéniosité.  
— Moi-même, j'y ai été pris comme les  
autres !  
— Racontez-moi cela, dit l'inspecteur.  
— Allons, vous prétendez être une victime !  
— Certainement. Je n'ai pas été victime par  
miracle. Les misérables ne croyaient mort.  
— Alors vous pouvez nous apporter quel-  
ques renseignements précieux. Il y a un au-  
tre cas, celui d'une jeune fille nommée Lucie  
Fernet ; elle a disparu aussi.  
— Mais sais, c'est un mystère, tout comme  
les autres.  
— Un de ces mystères caractérisés par la  
présence de cette petite fille perdue. On ne  
peut trouver un piège avec plus d'ingéniosité.  
— Moi-même, j'y ai été pris comme les  
autres !  
— Racontez-moi cela, dit l'inspecteur.  
— Allons, vous prétendez être une victime !  
— Certainement. Je n'ai pas été victime par  
miracle. Les misérables ne croyaient mort.  
— Alors vous pouvez nous apporter quel-  
ques renseignements précieux. Il y a un au-  
tre cas, celui d'une jeune fille nommée Lucie  
Fernet ; elle a disparu aussi.  
— Mais sais, c'est un mystère, tout comme  
les autres.  
— Un de ces mystères caractérisés par la  
présence de cette petite fille perdue. On ne  
peut trouver un piège avec plus d'ingéniosité.  
— Moi-même, j'y ai été pris comme les  
autres !  
— Racontez-moi cela, dit l'inspecteur.  
— Allons, vous prétendez être une victime !  
— Certainement. Je n'ai pas été victime par  
miracle. Les misérables ne croyaient mort.  
— Alors vous pouvez nous apporter quel-  
ques renseignements précieux. Il y a un au-  
tre cas, celui d'une jeune fille nommée Lucie  
Fernet ; elle a disparu aussi.  
— Mais sais, c'est un mystère, tout comme  
les autres.  
— Un de ces mystères caractérisés par la  
présence de cette petite fille perdue. On ne  
peut trouver un piège avec plus d'ingéniosité.  
— Moi-même, j'y ai été pris comme les  
autres !  
— Racontez-moi cela, dit l'inspecteur.  
— Allons, vous prétendez être une victime !  
— Certainement. Je n'ai pas été victime par  
miracle. Les misérables ne croyaient mort.  
— Alors vous pouvez nous apporter quel-  
ques renseignements précieux. Il y a un au-  
tre cas, celui d'une jeune fille nommée Lucie  
Fernet ; elle a disparu aussi.  
— Mais sais, c'est un mystère, tout comme  
les autres.  
— Un de ces mystères caractérisés par la  
présence de cette petite fille perdue. On ne  
peut trouver un piège avec plus d'ingéniosité.  
— Moi-même, j'y ai été pris comme les  
autres !  
— Racontez-moi cela, dit l'inspecteur.  
— Allons, vous prétendez être une victime !  
— Certainement. Je n'ai pas été victime par  
miracle. Les misérables ne croyaient mort.  
— Alors vous pouvez nous apporter quel-  
ques renseignements précieux. Il y a un au-  
tre cas, celui d'une jeune fille nommée Lucie  
Fernet ; elle a disparu aussi.  
— Mais sais, c'est un mystère, tout comme  
les autres.  
— Un de ces mystères caractérisés par la  
présence de cette petite fille perdue. On ne  
peut trouver un piège avec plus d'ingéniosité.  
— Moi-même, j'y ai été pris comme les  
autres !  
— Racontez-moi cela, dit l'inspecteur.  
— Allons, vous prétendez être une victime !  
— Certainement. Je n'ai pas été victime par  
miracle. Les misérables ne croyaient mort.  
— Alors vous pouvez nous apporter quel-  
ques renseignements précieux. Il y a un au-  
tre cas, celui d'une jeune fille nommée Lucie  
Fernet ; elle a disparu aussi.  
— Mais sais, c'est un mystère, tout comme  
les autres.  
— Un de ces mystères caractérisés par la  
présence de cette petite fille perdue. On ne  
peut trouver un piège avec plus d'ingéniosité.  
— Moi-même, j'y ai été pris comme les  
autres !  
— Racontez-moi cela, dit l'inspecteur.  
— Allons, vous prétendez être une victime !  
— Certainement. Je n'ai pas été victime par  
miracle. Les misérables ne croyaient mort.  
— Alors vous pouvez nous apporter quel-  
ques renseignements précieux. Il y a un au-  
tre cas, celui d'une jeune fille nommée Lucie  
Fernet ; elle a disparu aussi.  
— Mais sais, c'est un mystère, tout comme  
les autres.  
— Un de ces mystères caractérisés par la  
présence de cette petite fille perdue. On ne  
peut trouver un piège avec plus d'ingéniosité.  
— Moi-même, j'y ai été pris comme les  
autres !  
— Racontez-moi cela, dit l'inspecteur.  
— Allons, vous prétendez être une victime !  
— Certainement. Je n'ai pas été victime par  
miracle. Les misérables ne croyaient mort.  
— Alors vous pouvez nous apporter quel-  
ques renseignements précieux. Il y a un au-  
tre cas, celui d'une jeune fille nommée Lucie  
Fernet ; elle a disparu aussi.  
— Mais sais, c'est un mystère, tout comme  
les autres.  
— Un de ces mystères caractérisés par la  
présence de cette petite fille perdue. On ne  
peut trouver un piège avec plus d'ingéniosité.  
— Moi-même, j'y ai été pris comme les  
autres !  
— Racontez-moi cela, dit l'inspecteur.  
— Allons, vous prétendez être une victime !  
— Certainement. Je n'ai pas été victime par  
miracle. Les misérables ne croyaient mort.  
— Alors vous pouvez nous apporter quel-  
ques renseignements précieux. Il y a un au-  
tre cas, celui d'une jeune fille nommée Lucie  
Fernet ; elle a disparu aussi.  
— Mais sais, c'est un mystère, tout comme  
les autres.  
— Un de ces mystères caractérisés par la  
présence de cette petite fille perdue. On ne  
peut trouver un piège avec plus d'ingéniosité.  
— Moi-même, j'y ai été pris comme les  
autres !  
— Racontez-moi cela, dit l'inspecteur.  
— Allons, vous prétendez être une victime !  
— Certainement. Je n'ai pas été victime par  
miracle. Les misérables ne croyaient mort.  
— Alors vous pouvez nous apporter quel-  
ques renseignements précieux. Il y a un au-  
tre cas, celui d'une jeune fille nommée Lucie  
Fernet ; elle a disparu aussi.  
— Mais sais, c'est un mystère, tout comme  
les autres.  
— Un de ces mystères caractérisés par la  
présence de cette petite fille perdue. On ne  
peut trouver un piège avec plus d'ingéniosité.  
— Moi-même, j'y ai été pris comme les  
autres !  
— Racontez-moi cela, dit l'inspecteur.  
— Allons, vous prétendez être une victime !  
— Certainement. Je n'ai pas été victime par  
miracle. Les misérables ne croyaient mort.  
— Alors vous pouvez nous apporter quel-  
ques renseignements précieux. Il y a un au-  
tre cas, celui d'une jeune fille nommée Lucie  
Fernet ; elle a disparu aussi.  
— Mais sais, c'est un mystère, tout comme  
les autres.  
— Un de ces mystères caractérisés par la  
présence de cette petite fille perdue. On ne  
peut trouver un piège avec plus d'ingéniosité.  
— Moi-même, j'y ai été pris comme les  
autres !  
— Racontez-moi cela, dit l'inspecteur.  
— Allons, vous prétendez être une victime !  
— Certainement. Je n'ai pas été victime par  
miracle. Les misérables ne croyaient mort.  
— Alors vous pouvez nous apporter quel-  
ques renseignements précieux. Il y a un au-  
tre cas, celui d'une jeune fille nommée Lucie  
Fernet ; elle a disparu aussi.  
— Mais sais, c'est un mystère, tout comme  
les autres.  
— Un de ces mystères caractérisés par la  
présence de cette petite fille perdue. On ne  
peut trouver un piège avec plus d'ingéniosité.  
— Moi-même, j'y ai été pris comme les  
autres !  
— Racontez-moi cela, dit l'inspecteur.  
— Allons, vous prétendez être une victime !  
— Certainement. Je n'ai pas été victime par  
miracle. Les misérables ne croyaient mort.  
— Alors vous pouvez nous apporter quel-  
ques renseignements précieux. Il y a un au-  
tre cas, celui d'une jeune fille nommée Lucie  
Fernet ; elle a disparu aussi.  
— Mais sais, c'est un mystère, tout comme  
les autres.  
— Un de ces mystères caractérisés par la  
présence de cette petite fille perdue. On ne  
peut trouver un piège avec plus d'ingéniosité.  
— Moi-même, j'y ai été pris comme les  
autres !  
— Racontez-moi cela, dit l'inspecteur.  
— Allons, vous prétendez être une victime !  
— Certainement. Je n'ai pas été victime par  
miracle. Les misérables ne croyaient mort.  
— Alors vous pouvez nous apporter quel-  
ques renseignements précieux. Il y a un au-  
tre cas, celui d'une jeune fille nommée Lucie  
Fernet ; elle a disparu aussi.  
— Mais sais, c'est un mystère, tout comme  
les autres.  
— Un de ces mystères caractérisés par la  
présence de cette petite fille perdue. On ne  
peut trouver un piège avec plus d'ingéniosité.  
— Moi-même, j'y ai été pris comme les  
autres !  
— Racontez-moi cela, dit l'inspecteur.  
— Allons, vous prétendez être une victime !  
— Certainement. Je n'ai pas été victime par  
miracle. Les misérables ne croyaient mort.  
— Alors vous pouvez nous apporter quel-  
ques renseignements précieux. Il y a un au-  
tre cas, celui d'une jeune fille nommée Lucie  
Fernet ; elle a disparu aussi.  
— Mais sais, c'est un mystère, tout comme  
les autres.  
— Un de ces mystères caractérisés par la  
présence de cette petite fille perdue. On ne  
peut trouver un piège avec plus d'ingéniosité.  
— Moi-même, j'y ai été pris comme les  
autres !  
— Racontez-moi cela, dit l'inspecteur.  
— Allons, vous prétendez être une victime !  
— Certainement. Je n'ai pas été victime par  
miracle. Les misérables ne croyaient mort.  
— Alors vous pouvez nous apporter quel-  
ques renseignements précieux. Il y a un au-  
tre cas, celui d'une jeune fille nommée Lucie  
Fernet ; elle a disparu aussi.  
— Mais sais, c'est un mystère, tout comme  
les autres.  
— Un de ces mystères caractérisés par la  
présence de cette petite fille perdue. On ne  
peut trouver un piège avec plus d'ingéniosité.  
— Moi-même, j'y ai été pris comme les  
autres !  
— Racontez-moi cela, dit l'inspecteur.  
— Allons, vous prétendez être une victime !  
— Certainement. Je n'ai pas été victime par  
miracle. Les misérables ne croyaient mort.  
— Alors vous pouvez nous apporter quel-  
ques renseignements précieux. Il y a un au-  
tre cas, celui d'une jeune fille nommée Lucie  
Fernet ; elle a disparu aussi.  
— Mais sais, c'est un mystère, tout comme  
les autres.  
— Un de ces mystères caractérisés par la  
présence de cette petite fille perdue. On ne  
peut trouver un piège avec plus d'ingéniosité.  
— Moi-même, j'y ai été pris comme les  
autres !  
— Racontez-moi cela, dit l'inspecteur.  
— Allons, vous prétendez être une victime !  
— Certainement. Je n'ai pas été victime par  
miracle. Les misérables ne croyaient mort.  
— Alors vous pouvez nous apporter quel-  
ques renseignements précieux. Il y a un au-  
tre cas, celui d'une jeune fille nommée Lucie  
Fernet ; elle a disparu aussi.  
— Mais sais, c'est un mystère, tout comme  
les autres.  
— Un de ces mystères caractérisés par la  
présence de cette petite fille perdue. On ne  
peut trouver un piège avec plus d'ingéniosité.  
— Moi-même, j'y ai été pris comme les  
autres !  
— Racontez-moi cela, dit l'inspecteur.  
— Allons, vous prétendez être une victime !  
— Certainement. Je n'ai pas été victime par  
miracle. Les misérables ne croyaient mort.  
— Alors vous pouvez nous apporter quel-  
ques renseignements précieux. Il y a un au-  
tre cas, celui d'une jeune fille nommée Lucie  
Fernet ; elle a disparu aussi.  
— Mais sais, c'est un mystère, tout comme  
les autres.  
— Un de ces mystères caractérisés par la  
présence de cette petite fille perdue. On ne  
peut trouver un piège avec plus d'ingéniosité.  
— Moi-même, j'y ai été pris comme les  
autres !  
— Racontez-moi cela, dit l'inspecteur.  
— Allons, vous prétendez être une victime !  
— Certainement. Je n'ai pas été victime par  
miracle. Les misérables ne croyaient mort.  
— Alors vous pouvez nous apporter quel-  
ques renseignements précieux. Il y a un au-  
tre cas, celui d'une jeune fille nommée Lucie  
Fernet ; elle a disparu aussi.  
— Mais sais, c'est un mystère, tout comme  
les autres.  
— Un de ces mystères caractérisés par la  
présence de cette petite fille perdue. On ne  
peut trouver un piège avec plus d'ingéniosité.  
— Moi-même, j'y ai été pris comme les  
autres !  
— Racontez-moi cela, dit l'inspecteur.  
— Allons, vous prétendez être une victime !  
— Certainement. Je n'ai pas été victime par  
miracle. Les misérables ne croyaient mort.